

ETAT DE VAUD

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

BOURSE 2018 - ARTS PLASTIQUES

En plus des soutiens accordés aux artistes plasticiens-nes, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs œuvres, le Canton de Vaud tient à appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique. A cet effet, il met au concours une

Bourse de Fr. 20'000.-

Peuvent participer au concours les artistes vivant et travaillant dans le canton depuis au moins trois ans, cinq pour les étrangers, ayant plusieurs réalisations à leur actif et présentant un projet artistique d'envergure.

Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de l'Etat de Vaud (www.vd.ch). Pour plus d'informations, contactez le Service des affaires culturelles, rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne, Tél. 021 316 07 43, e-mail : info.serac@vd.ch ou sur le site internet : <http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/>

Les dossiers requis devront être déposés d'ici au 14 octobre 2018 au plus tard.